

ARCINFO

28.09.2018, 18:16

Les frais d'écologie doubleront dans les filières des écoles supérieures à plein temps

ABONNÉS



Près de 275 étudiants inscrits dans les écoles supérieures à plein temps, comme ici au Cifom, verront leurs taxes d'écologie doubler. KEYSTONE/PATRICK HUERLIMANN

28.09.2018, 18:16

Les frais d'écologie doubleront dans les filières des écoles supérieures à plein temps

PAR VIRGINIE GIROUD

FORMATION POST-OBLIGATOIRE Le Conseil d'Etat neuchâtelois a pris la décision de faire passer de 1000 à 2000 francs le tarif annuel d'écologie dans les filières des écoles supérieures à plein temps. Près de 275 étudiants sont concernés.

«Oui, c'est une augmentation importante, et il n'est jamais agréable de prendre ce type de mesures, surtout quand il s'agit de formation», regrette Jérôme Amez-Droz, secrétaire général du Département neuchâtelois de l'éducation et de la famille.

L'information a été publiée vendredi dernier dans la Feuille officielle cantonale: le Conseil d'Etat a pris la décision de doubler le tarif annuel d'écologie dans les filières des écoles supérieures (ES) à plein temps du canton de Neuchâtel. Les frais supportés par les étudiants ou leurs familles passeront de 1000 à 2000 francs par an dès la rentrée d'août 2020. «Cette mesure s'inscrit dans le plan financier de législature du gouvernement, qui vise le retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2020, grâce à 40 mesures d'assainissement.»

Hausse des recettes

Le Service des formations post-obligatoires et de l'orientation devrait, grâce à cette hausse des frais d'écologie et à d'autres mesures, améliorer ses recettes de 250 000 francs par année.

Actuellement, près de 275 étudiants suivent leur cursus dans l'une des dizaines de filières des écoles supérieures à plein temps, principalement au Cifom (Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises) et au CPLN (Centre professionnel du Littoral neuchâtelois).

Déjà en possession d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'un titre équivalent, ils convoitent un diplôme fédéral de degré tertiaire, l'ancienne «maîtrise fédérale», dans des domaines aussi variés que le design horloger, l'informatique ou la microtechnique.

Etudiants d'autres cantons

Pourquoi choisir d'augmenter les taxes précisément dans ces filières à plein temps? «Parce qu'elles sont moins soutenues par les milieux économiques que les formations partiellement en entreprises», répond Jérôme Amez-Droz.

Mais aussi parce que Neuchâtel offre beaucoup de formations ES, qui attirent de nombreux étudiants d'autres cantons. «Actuellement, sur un total de 586 étudiants en formations ES à plein temps et duales, 160 d'entre eux viennent de Berne et du Jura», précise le secrétaire général.

Et le fait d'importer des élèves n'est pas forcément rentable: «Le prix coûtant de ces filières n'est pas entièrement compensé par la participation des cantons qui nous envoient des étudiants.»

Au-dessus de la moyenne

Dans une question déposée au Conseil d'Etat, le député chaux-de-fonnier Armin Kapetanovic s'inquiète de cette hausse des taxes d'écologie, qui pourrait faire diminuer les effectifs des filières concernées, déjà en baisse ces dernières années. Il craint que les étudiants ne se tournent vers d'autres cantons romands, où l'écologie pour les filières ES s'élève en moyenne à 1000 francs.

«Nous serons au-dessus de la moyenne romande pour certaines filières. Mais il faut penser à la localisation, les étudiants neuchâtelois ont tout sur place, ce qui réduit aussi les frais globaux de formation», constate Jérôme Amez-Droz. Il rappelle que pour les personnes les plus en difficultés, «il y a toujours la solution des bourses d'étude».